



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

### COMMUNE DE MARDEUIL

La réunion a débuté le 07 Juillet 2025 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur DE CHILLOU DE CHURET Denis.

#### **Membres présents :**

M DE CHILLOU DE CHURET Denis - MAIRE  
M BAUDOIN Jean-Marie - ADJOINT AU MAIRE  
MME BERTHAUD Séverine - CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
MME BRESSION Marie-Christine - CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
MME COSSIEZ Alice - CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
M DELISSUS Laurent - CONSEILLER MUNICIPAL  
MME GUICHON Anne - CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
MME LALLEMENT Martine - CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
MME LEGIVRON Marie-Claude - ADJOINTE AU MAIRE  
M LEMOINE Patrice - CONSEILLER MUNICIPAL  
MME LENIQUE Caroline - CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
MME LÉVÈQUE Aurore - ADJOINTE AU MAIRE  
M ROUCHAUSSÉ Jean-Michel - ADJOINT AU MAIRE

#### **Membres absents représentés :**

M SCHAEFFER Emmanuel - CONSEILLER MUNICIPAL - Pouvoir donné à M BAUDOIN Jean-Marie - ADJOINT AU MAIRE  
M OUY Marcel - CONSEILLER MUNICIPAL - Pouvoir donné à MME LEGIVRON Marie-Claude - ADJOINT AU MAIRE  
MME GUYARD Céline - CONSEILLÈRE MUNICIPALE - Pouvoir donné à MME LÉVÈQUE Aurore - ADJOINTE AU MAIRE  
M CLÉMENT Joël - ADJOINT AU MAIRE - Pouvoir donné à M ROUCHAUSSÉ Jean-Michel - ADJOINT AU MAIRE  
M BRIEST David - CONSEILLER MUNICIPAL - Pouvoir donné à MME GUICHON Anne - CONSEILLÈRE MUNICIPALE

#### **Membres absents : /**

Secrétaire de séance : MME LENIQUE Caroline - CONSEILLÈRE MUNICIPALE, **vote : 18 pour**,  
Le quorum (10 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

#### **Ordre du jour :**

- 1) Approbation procès-verbal du 10 juin 2025
- 2) CAECPC : Fixation du nombre de conseillers communautaires 2026
- 3) Demande de subvention Mise aux normes éclairage tennis couvert et tennis de table
- 4) Demande de subvention réfection city-stade
- 5) Viabilité Hivernale : partenariat ville d'Épernay
- 6) Installation distributeur de baguettes
- 7) Finances : décision modificative n°01
- 8) Harmonie Mardeuil : Flocage maillots

**9) Ajout d'un sujet sur table : adaptation du CVO2 aux réalités de terrain : vitesse et tonnage, vote : 18 pour,**

- 10) Informations questions diverses

#### **1) Approbation procès-verbal du 10 Juin 2025**

Conformément à la réglementation, nous allons procéder à l'approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal. Y a-t-il des observations sur ce compte rendu ? Aucune remarque ni observation. **Votes : 18 pour**

#### **2) CAECPC : Fixation du nombre de conseillers communautaires 2026**

Notre commune ayant perdu des habitants, il y aura un impact sur le nombre d'élus lors des prochaines élections municipales et communautaires. Le prochain conseil municipal sera composé de 15 élus (au lieu de 19), au niveau

communautaire, nous passerons de 2 à 1 élu. Épernay Agglo ayant choisi d'appliquer le droit commun et non pas une procédure dérogatoire, notre sort est scellé. Aucune délibération n'est nécessaire.

Néanmoins, et après discussion il ressort qu'un courrier sera à adresser au Président d'Épernay Agglo Champagne pour lui indiquer notre mécontentement quant à la perte d'un élu et l'application du droit commun), accompagné de la délibération du jour. **Votes : 18 pour**

### **3) Demande de subvention Mise aux normes éclairage tennis couvert et tennis de table**

Une demande de subvention est en cours de finalisation, pour le remplacement de l'éclairage de la salle multisports de balles au profit de leds. Le coût est de 11125,2€, la subvention pourrait atteindre 40 % de celle-ci, soit 4635€ L'entreprise pressentie est HL Elec. **Votes : 18 pour**

### **4) Demande de subvention réfection city-stade**

Dans la même logique, nous sommes en finalisation d'une demande de subvention pour la rénovation du city stade (sol, panneaux de basket, filet de but et boiseries). Le montant s'élève à 17140,80€, la subvention de 40 % s'élèverait à 7142€. La CAF peut éventuellement être partenaire, à demander. **Votes : 18 pour**

### **5) Viabilité Hivernale : partenariat ville d'Épernay**

Actuellement, le régime des astreintes couvre les besoins de déneigement hors temps de travail, soit le week-end et les jours fériés (du 1<sup>er</sup> décembre au 28 février). Compte tenu des conditions climatiques, des économies budgétaires et des conditions de réalisation de ces astreintes, une autre solution a été envisagée. De déléguer cette viabilité, sur un axe déterminé prioritaire à la ville d'Épernay, qui l'effectue déjà jusqu'à la limite de notre territoire. Un courrier a été envoyé par le maire de Mardeuil à la maire d'Épernay qui a émis un avis favorable. Les conditions financières vous sont présentées, et en cas de vote positif ce soir, une convention viendra sceller notre position. Cette tâche sera effectuée du lundi au vendredi de 17h au lendemain 8h, et du vendredi 17h au lundi 8h. **Votes : 18 voix pour**

### **6) Implantation distributeur de baguettes**

Depuis le départ de notre boulanger, et l'expérimentation d'un dépôt de pain, nous n'avons plus de solution. Le maire a donc décidé de relancer une piste afin de pouvoir bénéficier d'un service via un distributeur qui sera situé à la place de l'ancienne cabine téléphonique (à l'angle de l'église, en face de l'entrée de l'école rue Victor Hugo). Rendez-vous a été pris mi-juin avec les consorts POULAIN, boulanger à Cumières, qui livrent déjà notre ACM. Une convention sera rédigée, avec accord des deux parties sur la base d'un paiement de 100€ par an au titre de l'ODP, la prise en charge de l'installation d'un point électrique et du coût de l'énergie par la commune (environ 400€ par an), à titre expérimental pour une année. **Votes : 18 pour**

### **7) Finances : décision modificative n°01**

L'achat de matériel ergonomique n'a pas été inclus dans notre amortissement pour 2025, il nous faut donc y remédier. Il s'agit d'écritures sans impact sur les dépenses, pouvant être prise au titre de la fongibilité des crédits. La somme de 272,16€ est proposée d'être réalisée sur les articles : 2184 chap 21 : -272,16€ ; 13911 chap 040 : +272,16€ ; 752 chap 75 : -272,16€ ; 777 chap 042 : +272,16€. **Votes : 18 pour**

### **8) Harmonie Mardeuil : Flocage maillots**

Il est proposé le vote d'une subvention exceptionnelle de 350€ au profit de l'Harmonie de Mardeuil (facture de 1358€), soit 7€ par polo (achat = 30€ par polo). **Votes : 18 pour**

### **9) Ajout : adaptation du CVO2 (vitesse et tonnage)**

Un courrier a été envoyé à Épernay Agglo par Mr le maire de Mardeuil, pour demander le classement de cette voirie en voirie d'intérêt communautaire. Ceci en raison du nombre de véhicules, camions qui l'empruntent pour aller à la STEP (station d'épuration) et qui dégradent cette route. Aucun courrier en retour, mais une étude fixe le coût de la réfection à 580.000€ ou 750.000€ HT. Devant cette estimation, il vous est proposé de modifier la vitesse, la gamme des véhicules autorisés ainsi que le tonnage, afin de limiter l'usure déjà importante de certaines portions.

Pour une limitation à 70 km/h : **Votes : 16 pour et 2 abstentions (Alice COSSIEZ et Caroline LENIQUE)**

Pour une limitation du tonnage à 15t sur le CVO2 avec une mention sauf engins agricoles / viticoles et accès station d'épuration : **Votes : 18 pour**

Après discussion, il est préconisé l'installation d'un panneau de rappel 15t clignotant au amont du pont.

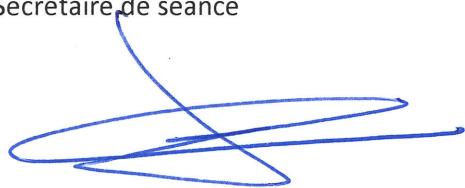
Un courrier est à envoyer à SNCF gares et connexions pour leur faire remarquer le caractère urgent à réaliser des travaux au niveau du pont (avec photos à l'appui).

#### Informations / questions diverses

- Le 11 juillet est organisé l'apéro des Mardouillats = champagne Desloovere
- 4 stagiaires BAFA au centre de loisirs et jeunes Mardouillats au ST cet été
- La société qui gère le distributeur de pizzas Avenue Paul Langevin est en difficulté, un courrier leur a été envoyé, mais il ne permet plus la délivrance de denrées.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h05.

MME Caroline LENIQUE,  
Secrétaire de séance



Monsieur DE CHILLOU DE CHURET Denis,  
Maire

